

## *La mobilité dans la Communauté de communes*

Pour aller travailler, emmener ses enfants à l'école, faire ses courses, ou même voir des amis, la voiture reste le moyen de déplacement le plus utilisé.

86% des habitants du territoire l'utilisent pour se rendre sur leur lieu de travail, contre 74% au niveau national. Pourtant, posséder une voiture représente un budget toujours plus important (plus de 5 000 € / an en moyenne), alors que la hausse du coût des carburants et les conséquences environnementales ne peuvent plus être ignorées.

Le besoin d'autres solutions de déplacement pour améliorer la qualité de vie du territoire et pour les personnes qui n'ont pas de véhicule personnel devient de plus en plus fort.

La Communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon réfléchit donc actuellement à :

- Renforcer le covoiturage
- Créer des cheminements cyclables
- Mettre en place un service de transport à la demande
- Prévoir l'installation de bornes de recharge pour voiture électrique

Vous êtes intéressé par cette thématique des mobilités ?

Pour plus d'informations : Sylvain DAMIANI – Chargé de projet Mobilité – [amenagement@ain-cerdon.fr](mailto:amenagement@ain-cerdon.fr)